



**Communiqué de presse**  
**Nantes, le 03 février 2021**



## **Programme de rééquilibrage du lit de la Loire : VNF organise deux réunions publiques les 11 et 16 février 2021**

**Dans le cadre du programme de rééquilibrage du lit de la Loire, Voies navigables de France, chargé de la maîtrise d'ouvrage du projet, organise deux réunions publiques les jeudi 11 février 2021, de 16h00 à 18h00 et mardi 16 février 2021, de 18h00 à 20h00. Ces réunions d'information se tiendront en visioconférence.**

Suite à la concertation publique d'avril 2018 et dans le cadre d'une concertation continue avec les territoires concernés et les acteurs du projet, VNF organise deux réunions publiques en février 2021 et invite les habitants du Maine et Loire et de la Loire-Atlantique à y participer.

Ces rencontres permettront d'informer et d'échanger avec le public sur l'état actuel du projet et de recueillir les dernières observations avant l'enquête publique, préalable à l'autorisation environnementale, prévue au mois d'avril 2021.

**Compte tenu du contexte sanitaire, ces réunions publiques seront organisées en visioconférence :**

- **Jeudi 11 février 2021 de 16h00 à 18h00**
- **Mardi 16 décembre 2021 de 18h00 à 20h00**

**Inscriptions en ligne :** <https://reequilibrage-loire.vnf.fr/2021/02/01/inscription-reunions-publiques/>

### **A propos du programme de rééquilibrage du lit de la Loire**

Les aménagements de la Loire estuarienne réalisés au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ont fortement perturbé les équilibres et le fonctionnement du fleuve. Ainsi, le programme de rééquilibrage du lit de la Loire a pour objectif de restaurer un fonctionnement plus naturel de la Loire.

Il s'appuie sur :

- 2 principes d'action : le remodelage des épis de navigation et la construction d'un ouvrage de transition en amont de Nantes pour réduire la pente de la ligne d'eau et favoriser le dépôt des sédiments en amont ;
- 3 secteurs d'intervention : Montjean-sur-Loire/Ingrandes-Le-Fresne sur-Loire, d'Anetz à Oudon et Sainte-Luce-sur-Loire/Saint-Julien-de-Concelles (secteur de Bellevue).

Voies navigables de France (VNF) assure la maîtrise d'ouvrage du programme, en collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le groupement d'intérêt public (GIP) Loire-Estuaire et le Conservatoire des Espaces naturels des Pays de la Loire.

Le coût du projet est estimé à 42M€ (valeur 2015). Il est cofinancé par l'Agence de l'eau (45%), la Région des Pays de la Loire (30%), l'Union Européenne (FEDER Loire – 20%) et VNF (5%).

**En savoir plus sur le projet :** <https://reequilibrage-loire.vnf.fr/>

**Contact presse :**

Voies navigables de France  
Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval  
Marguerite Richebé – 07 60 04 05 20 / [marguerite.richebe@vnf.fr](mailto:marguerite.richebe@vnf.fr)

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, etc.) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport fluvial de marchandises ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel